

Matières dangereuses et interdites au sens de directive européenne 2011/65/UE (RoHS)

Mesdames, Messieurs,

La société *Heinrich Kipp Werk KG* est fabricant et fournisseur d'éléments de serrage, d'éléments normalisés et d'éléments de manœuvre.

Nous attestons auprès de nos clients que nos produits standard ne contiennent, à notre connaissance, aucune des matières dangereuses indiquées ci-après dans une quantité supérieure à la valeur limite autorisée :

- **Plomb(0,1%)**

Exceptions conformément à l'annexe RoHS III :

6a) Le plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'acier destiné à l'usinage et dans l'acier galvanisé contenant jusqu'à 0,35% de plomb en poids.

6b) Le plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'aluminium contenant jusqu'à 0,4% de plomb en poids.

6c) L'alliage de cuivre contenant jusqu'à 4% de plomb en poids.

Actuellement un date d'expiration des exceptions n'a pas été défini.

- **Mercure (0,1%)**

- **Cadmium (0,01%)**

- **Chrome hexavalent (0,1%)**

- **Polybromobiphényles (PBB)(0,1%)**

- **Polybromodiphényléthers (PBDE)(0,1%)**

Liste des substances interdites étendue par la directive déléguée (UE) 2015/863 :

- **Phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP) (0,1%)**

- **Phtalate de benzyle et de butyle (BBP) (0,1%)**

- **Phtalate de dibutyle (DBP) (0,1%)**

- **Phtalate de diisobutyle (DIBP) (0,1%)**

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter l'une des adresses suivantes :

Steffen Haug

Directeur de la conformité

Tél. : +49 (0) 7454 793-130

e-mail : steffen.haug@kipp.com

Patrick Schoch

Strategic Purchasing

Tel: +49 (0) 7454 793-145

e-mail: patrick.schoch@kipp.com